

Le village Champlain

Note : Cette version du document présente seulement les chapitres utiles au grand public.

Étude historique et typo-morphologique en prévision du plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)



Réalisée par
Mathieu Pomerleau
Daniel Ste-Marie

Ville de Montréal
Arrondissement Mercier—Hochelaga-Maisonneuve
15 Juillet 2004

Avant-propos	1
Introduction	2
Historique de la Longue-Pointe	3
Analyse cartographique	6
Village Champlain : présentation	7
Description du cadre d'étude	7
Chapitre premier : Historique	9
Village Champlain : origines du projet	10
Acteurs	10
Village Quonset	11
Village Champlain	13
Rue Curatteau	15
Wartime Housing Program	16
Chapitre second: Aménagement du territoire	17
Aperçu général	18
Îlots	19
Lots et modes d'implantation	20
Secteur I	22
Secteur II	24
Secteur III	26
Secteur Curatteau	28
Secteur IV	29
Secteur V	31
Chapitre troisième : Typologie d'habitations : analyse descriptive	32
Typologie d'habitations : définitions	33
Type I : Bungalow avec entrée de plain-pied	34
Type II : Bungalow avec entrée surélevée	37
Type III	40
Type IV : Bungalow avec décroché	42
Type V : Bungalow avec allée de garage intégrée	43
Type VI: Bungalow « split-level »	45
Type VII: Rue Curatteau	47
Chapitre quatrième : synthèse et recommandations	49
Synthèse	50
Recommandations	52
Conclusion	62

Table des matières

Médiagraphie	64
Iconographie	68
Remerciements	74
Annexe A	
Annexe B	
Annexe C	
Annexe D	
Méthodologie	



« Le plan d'urbanisme traite à la fois des enjeux pan-montréalais et des particularités distinctives des 27 arrondissements, reflets de l'identité aux multiples facettes de Montréal. En effet, la personnalité multiple de cette grande ville nord-américaine se traduit de différentes façons dans chaque arrondissement, lui procurant une couleur locale distincte. »^{1, 2}

Le mandat de auteurs visait l'élaboration d'un document à l'élaboration d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour le secteur du village Champlain, dans l'arrondissement Mercier—Hochelaga-Maisonneuve. Ce PIIA s'inscrit dans la logique de la version préliminaire du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, publiée en avril 2004.

Le premier objectif de cette étude a d'abord été de synthétiser l'information recueillie à propos du village Champlain. L'analyse de cette synthèse a mené à la rédaction d'une description détaillée du cadre bâti. Les auteurs ont par la suite rédigé une série de recommandations à partir desquelles devraient s'articuler le PIIA.

Le territoire visé par l'étude est le village Champlain. Il est situé entre les rues Sherbrooke, au nord, Hochelaga, au sud, Liébert, à l'est et Lepailleur, à l'ouest³. Issu d'un projet d'ensemble, les quelques 750 bâtiments ont été érigés entre les années 1949 et 1956. Le quartier est constitué de maisons unifamiliales d'un étage de type bungalow possédant un caractère d'ensemble remarquablement homogène. La version préliminaire du plan d'urbanisme a d'ailleurs identifié le secteur comme « ensemble urbain d'intérêt ». À ce quadrilatère s'ajoute aussi la rue Curatteau, située à l'ouest de la rue Lepailleur.

L'introduction brosse d'abord un portrait historique général de l'ancien quartier de Longue-Pointe, aujourd'hui Mercier, au sein duquel se trouve le secteur à l'étude. Le premier chapitre traite de l'histoire du projet à proprement parler. Le second décrit l'aménagement de son territoire tandis que le suivant les types d'habitations en présence. Le dernier chapitre énonce quant à lui les recommandations pour le PIIA .

¹ Montréal, Ville de Montréal. Avril 2004. *Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, Version préliminaire, Montréal au premier plan*. Rédigé par un collectif d'auteurs. Montréal.

² Ladite version préliminaire a été, bien entendu, publiée avant les référendums sur les défusions municipales.

³ Une description plus approfondie du cadre d'étude suit l'introduction.

Introduction

Historique de la Longue-Pointe

Le lieu, dit de la Longue-Pointe, est habité dès les premiers moments de la colonisation de l'île de Montréal, soit vers 1660. Un fortin est érigé non loin du village afin de pouvoir assurer, en cas d'attaques iroquoises, une protection aux résidents de l'endroit. Il en est de même pour les villages de la Rivière-des-Prairies et de la Pointe-aux-Trembles. La paroisse St-François-d'Assise de la Longue-Pointe est fondée en 1724. Elle couvre alors un territoire immense, allant du Saint-Laurent jusqu'à l'actuel arrondissement de St-Léonard (voir Annexe A, carte I).

Le chemin du Roy qui relie Montréal à Québec par la rive nord du fleuve St-Laurent, traverse le village de la Longue-Pointe à partir de 1734¹. Il disparaît vers 1840, érodé par le fleuve. Le tracé de la rue Notre-Dame, sera percé à cette époque pour le remplacer. Le noyau villageois se développe graduellement autour de l'église, située au bout de l'actuelle rue Curateau, du côté sud de la rue Notre-Dame, face au fleuve (voir Annexe A, cartes II et III). La municipalité de la paroisse Longue-Pointe est officiellement incorporée en 1845².

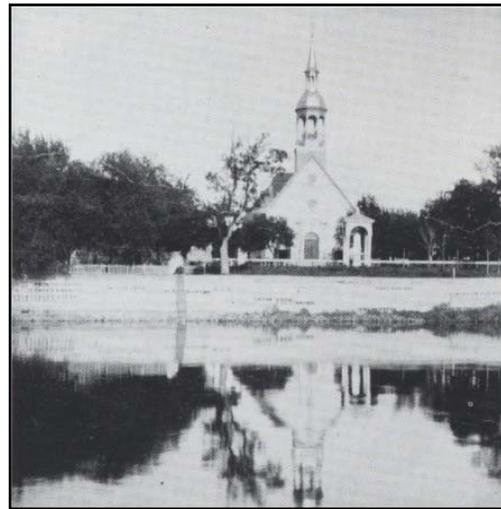


Fig. I L'église St-François-d'Assise de la Longue-Pointe en 1885, tournée face au fleuve.

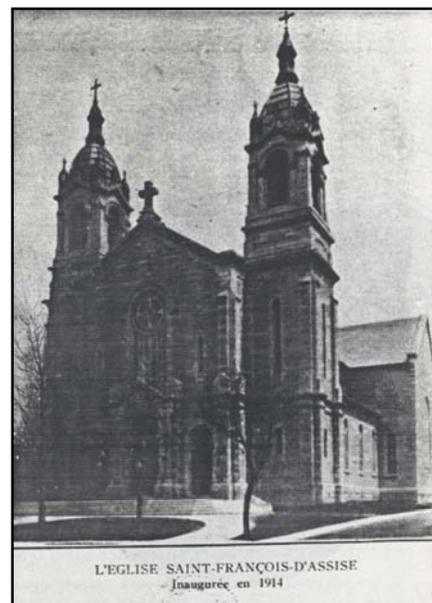


Fig. II La seconde église St-François-d'Assise, construite en 1914, démolie en 1964. Celle-ci faisait dos au fleuve.

¹ BRETON, Mario. 2000. *Mercier, un quartier à explorer*. Montréal, Centre des lettres et des mots. p. :13

² Le ROUX, Claire. 1999. *Une mémoire retrouvée*. Montréal, Fabrique Saint-François-d'Assise. 55p.

Au contraire du village voisin d'Hochelaga et, plus tard, de Maisonneuve, qui développeront rapidement une vocation fortement industrielle, le territoire de la paroisse de la Longue-Pointe se forgera au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle un caractère essentiellement institutionnel. Les sœurs de la Providence initient cette vocation en s'installant, en 1845³, au couvent St-Isidore qui accueille une école ainsi qu'un petit hôpital. Les religieuses reçoivent à partir de 1856 des patients atteints de troubles mentaux. Elles achètent, 10 ans plus tard, 166 arpents de terre s'étendant vers le nord, sur lequel est érigé l'hospice St-Jean-de-Dieu. L'immense territoire est érigé en municipalité en 1897 sous le nom de ville de Gamelin. Celle-ci sera annexée à Montréal au début des années 1980.

En 1883, viennent s'établir au sud de la rue Notre-Dame (à l'est de la rue Honoré-Beaugrand), les frères de la Charité qui fondent l'asile St-Benoit-Joseph-Labre, sur les terres de leur maison de ferme. Les frères fonderont aussi, en 1934, l'école de réforme du Mont-St-Antoine, au nord de la rue Sherbrooke, près de la rue Honoré-Beaugrand (voir Annexe A, carte VII).



Fig.III Le couvent St-Isidore



Fig. IV L'hospice St-Jean-de-Dieu



Fig. V L'asile St-Benoit-Joseph-Labre



Fig. VI Le Mont-St-Antoine

³ Ibid., p. :18

La Jewish Hospital of Hope occupe à partir de 1942 les terres voisines du Mont-St-Antoine, tout juste à l'ouest de la rue Honoré-Beaugrand. L'hôpital ferme ses portes en 1991 et est démoli durant la décennie qui suit.

Le territoire de la municipalité de Longue-Pointe est morcelé par la création, en 1898 du village de Beaurivage et de la municipalité de St-Jean-de-Dieu. Suit, en 1907, la création des villes de Longue-Pointe et de Tétraultville. À l'exception de St-Jean-Dieu, qui maintient son indépendance, toutes ces petites municipalités sont annexées à la Ville de Montréal, en 1910.

Le quartier de Mercier, nouvelle appellation de l'ancienne ville de Longue-Pointe, connaît un rapide développement durant les années 50. Les terres loties depuis de nombreuses années se construisent rapidement. La masse ouvrière montréalaise accède à la propriété. L'automobile devient aussi un bien relativement plus accessible ce qui permet à la ville d'étendre ses limites et à la banlieue montréalaise de croître. Malgré son isolement persistant, le quartier s'intègre de plus en plus à la ville.

Au début des années 60, on assiste au plus grand changement que le quartier ait subi, lorsque la Commission consultative provinciale sur l'urbanisme décide de la construction d'un nouveau pont qui doit améliorer l'accès aux banlieues. Ainsi est construit le pont-tunnel Louis-H-Lafontaine, qui relie l'est de Montréal à la rive-sud. La nouvelle construction est raccordée au réseau autoroutier montréalais par des voies d'accès (l'autoroute 25) qui sépare le quartier en deux, le long des terres de St-Jean-de-Dieu. Lors de la construction de ces voies d'accès, c'est tout le secteur historique du quartier, autour de l'église St-François-d'Assise (voir Annexe A, carte II), qui est détruit. De plus, le port de Montréal se développe durant les deux décennies suivantes faisant disparaître nombre d'édifices historiques, notamment l'asile de St-Benoit.

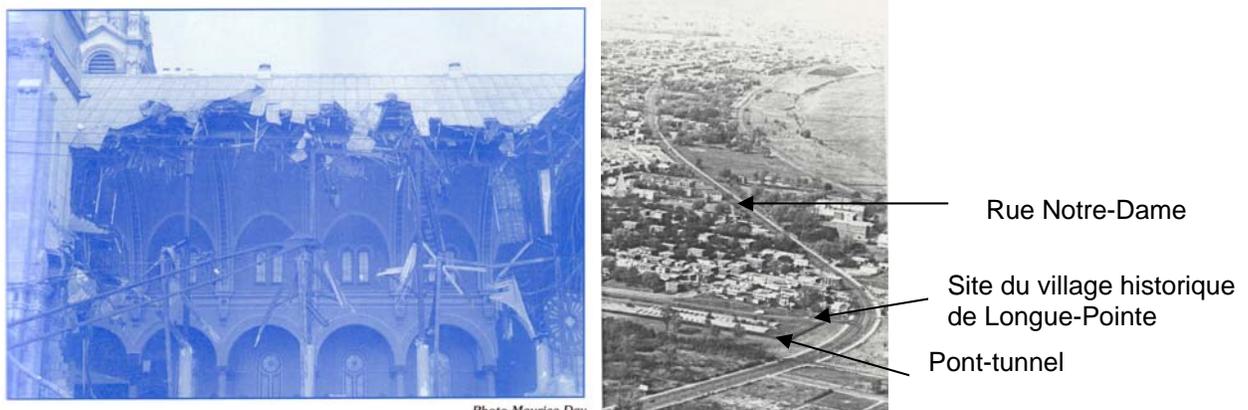


Fig. VII (gauche) La démolition de l'église St-François-d'Assise de la Longue-Pointe, en 1964.

Fig. VIII (droite) Vue de la rue Notre-Dame vers l'est après la construction du pont tunnel.

Analyse cartographique

Au cours des XVII, XVIII et XIX^e siècles, l'attribution des terres dans la paroisse de la Longue-Pointe se fait selon la division traditionnelle québécoise : perpendiculairement au fleuve (Voir carte IV, Annexe A). Le noyau villageois se développe, près du fleuve, au pied des actuelles rues Curatteau et Lepailleur (Voir cartes II et III, Annexe A). Le chemin de la montée St-Léonard, qui longe le territoire de l'hospice St-Jean-de-Dieu, est percé depuis la fondation du village dont il limite le développement, à l'ouest (voir carte IV et V, Annexe A). Seule la carte de Jobin fait apparaître le chemin de la montée St-Léonard à l'est du village (Voir carte I, Annexe A). Il est intéressant de noter que c'est sur la trace de cette voie que sera construite l'autoroute 25.

L'atlas Pinsonault de 1907, indique d'autre part, le passage de la voie ferrée qui traverse et sépare encore aujourd'hui le secteur au sud de l'avenue Souigny (Voir carte V, Annexe A). À partir du début du XX^e siècle, la progression de l'urbanisation de la Longue-Pointe délaïsse le tracé de la rue Notre-Dame pour s'orienter plutôt vers le nord. La planification du territoire semble s'organiser autour des axes nord-sud des rues Honoré-Beaugrand et de Bruxelles.

L'atlas Goad de 1914 indique, en outre, que le secteur situé directement au nord du village s'est loti graduellement, mais reste toutefois isolé du secteur plus à l'ouest ,dont le développement est beaucoup plus étendu (Voir carte VI, Annexe A). Les deux ensembles de développement sont séparés par de vastes terres agricoles et seules les rues Honoré-Beaugrand et de Bruxelles les traversent.

L'analyse des photographies aériennes de Montréal de 1947, révèle que les projets de développement de l'atlas Goad de 1914, n'ont été réalisés qu'en partie (Voir carte VII, Annexe A). Le secteur à l'est de la rue Saint-Émile est en effet partiellement urbanisé. Aucune rue ne traverse le secteur non loti présenté dans l'atlas Goad (voir Annexe A, item 10, carte VI), bien que les amorces des rues nord-sud soient visibles aux abords de la rue Sherbrooke. Quelques habitations occupent le secteur le long des rues Curatteau et Hochelaga, mais de façon générale le territoire est utilisé à des fins essentiellement agricoles.

Village Champlain : présentation

C'est en 1949 que débute la promotion immobilière du village Champlain qui occupera éventuellement le secteur agricole visible sur les cartes précédemment analysées. Il s'agit d'un développement domiciliaire de type pavillonnaire (bungalow); probablement parmi les premiers à Montréal. Près de cinquante ans après sa construction, le quartier conserve toujours un caractère remarquablement homogène en plus d'être couvert d'une végétation mature et luxuriante.

Description du cadre d'étude

Le village Champlain se situe dans le quadrilatère formé par la rue Sherbrooke au nord, la rue Hochelaga au sud, la rue Lepailleur à l'ouest et la rue Liébert à l'est. Il est traversé du nord au sud par la rue Honoré-Beaugrand (voir Carte I, zone 1, page suivante).

Par les évidentes similitudes entre les types d'habitation, deux autres secteurs peuvent être rattachés au village Champlain. Il s'agit d'abord du bâti longeant la rue Honoré-Beaugrand, au nord de la résidence Biermans jusqu'à la rue Chénier, ainsi que celui le long des places Honoré-Beaugrand et Chénier (voir Carte I, zone 2, page suivante). Le second secteur correspond aux abords de la place de Boucherville (voir Carte I, zone 3, page suivante).

Le côté est de la rue Curatteau constitue également un ensemble urbain significatif. Il est cependant très différent du secteur du village Champlain. Sa description est incluse dans le présent rapport, bien qu'il soit impossible de tracer un quelconque lien entre les deux ensembles (voir Carte I, zone 4, page suivante).

Carte 1 : Le secteur du village Champlain.



Chapitre premier : Historique

Village Champlain : origines du projet

Le site sur lequel s'est érigé l'actuel village Champlain a été l'objet, durant la seule année 1949 de deux opérations publicitaires majeures pour deux projets de développement domiciliaire différents. Le secteur, qui jusqu'alors avait conservé une vocation essentiellement agricole, est donc investi par les promoteurs et développé en moins de quatre ans, du moins dans sa première phase.

Acteurs

L'homme d'affaires Henri Préfontaine, ainsi que l'entreprise S.D. Miller & Sons sont à l'origine du développement du secteur. Ils sont en effet responsables des deux projets planifiés, le village Quonset et le village Champlain, dont seul le dernier a été réalisé.

Après la guerre, Henri Préfontaine a collaboré avec quelques compagnies d'acier américaines avant de bifurquer vers la construction : « C'est au cours de ses services avec ces importantes compagnies d'acier qu'Henri Préfontaine décida de sa carrière de constructeur »¹ (voir document I, annexe B) affirme le journaliste Arthur Prévost dans un article publicitaire publié dans le journal *L'est Montréalais*, datant du 15 juin 1949.

Il a été impossible de trouver de l'information à propos de l'entreprise S.D. Miller & Sons. Il est néanmoins possible d'affirmer qu'il existe un lien entre celle-ci et Préfontaine puisque leur association en tant que promoteur-réalisateur (développeur)² (Préfontaine) et constructeur (S.D. Miller & Sons) est toujours active lors des différentes activités promotionnelles du village Champlain, en octobre 1949 (voir document II, annexe B). L'entreprise (S.D. Miller & Sons) sera également impliquée en 1953 dans la construction du centre d'achat du village Champlain³ (voir document III, annexe B).

¹ PRÉVOST, Arthur, 1949. « Le village Quonset de demain est la réalité de cette année ». *L'est montréalais* (Montréal), 15 juin, S.I.

¹ ANONYME, 1949. « Bénédiction de la première des 400 maisons « Quonset » ». *Le devoir* (Montréal), 20 juin 1949, S.I.

³ ANONYME, 1953. « Une phase capitale du progrès de l'est de la métropole ». *La Presse* (Montréal), 12 mars 1953, S.I.

Le village Quonset

Il est intéressant de se pencher brièvement sur le premier projet appelé village Quonset. Une importante promotion commerciale a entouré le lancement du projet en juin 1949. Selon le Devoir du 20 juin 1949⁴, 10 000 personnes se seraient déplacées pour la bénédiction de la première maison du développement. Il n'y a cependant plus aucune mention de ce projet dans les quotidiens montréalais après le 20 juin, témoignant sans doute d'un échec commercial éclatant (aucune maison Quonset n'a en effet été construite) (Voir document II, annexe B.).

La méthode de construction Quonset a été élaborée en 1941, en pleine Seconde Guerre mondiale, à la Quonset Point Naval Air Station dans l'état du Rhode Island. La « Quonset hut » consistait, en fait, en une structure démontable de poutrelles d'acier en demi-cercle, recouvertes de bois pressé, d'isolant et d'une couverture de tôle d'acier, qui pouvait s'adapter à toutes les échelles et à de multiples fonctions⁵. Elle a été l'un des bâtiments de guerre les plus construits dans le monde : « Demountable, prefabricated Quonset Huts, one of the most pervasive World War II building types, were available because they were so easily transported from abroad. »

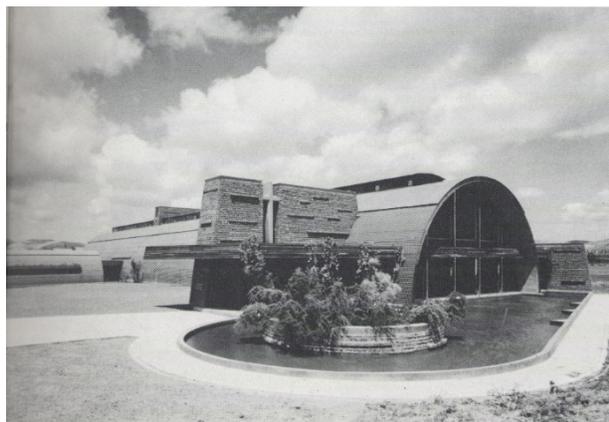


Fig. I (gauche): Publicité américaine démontrant les mérites d'une habitation «Stran-steel», dérivé commercial du type Quonset.

Fig. II (droite) : Chapelle Quonset, Camp Parks, Californie, 1945. Bruce Goff, architecte.

⁴ ANONYME, 1949. « Bénédiction de la première des 400 maisons « Quonset » ». *Le devoir* (Montréal), 20 juin 1949, S.I.

⁵ ALBRECHT, Donald. 1995. *World War II and the American Dream*. Washington D.C., National Building Museum et The MIT Press, p. :25

L'efficacité de sa conception, en matière de rapidité de construction et de réalisation, a probablement poussé monsieur Préfontaine à choisir ce modèle pour le développement du village Quonset montréalais. Des modifications au concept original ont cependant grandement altéré l'allure du bâtiment. Le modèle offert par Préfontaine consiste en fait en une structure de bungalow rectangulaire dont l'un des longs murs est retiré pour laisser place à la courbe Quonset. Celle-ci est coupée peu après son sommet pour se fixer à l'autre long mur du rectangle, celui-ci ayant des dimensions régulières. Les murs de côté s'adaptent quant à eux à la courbe.

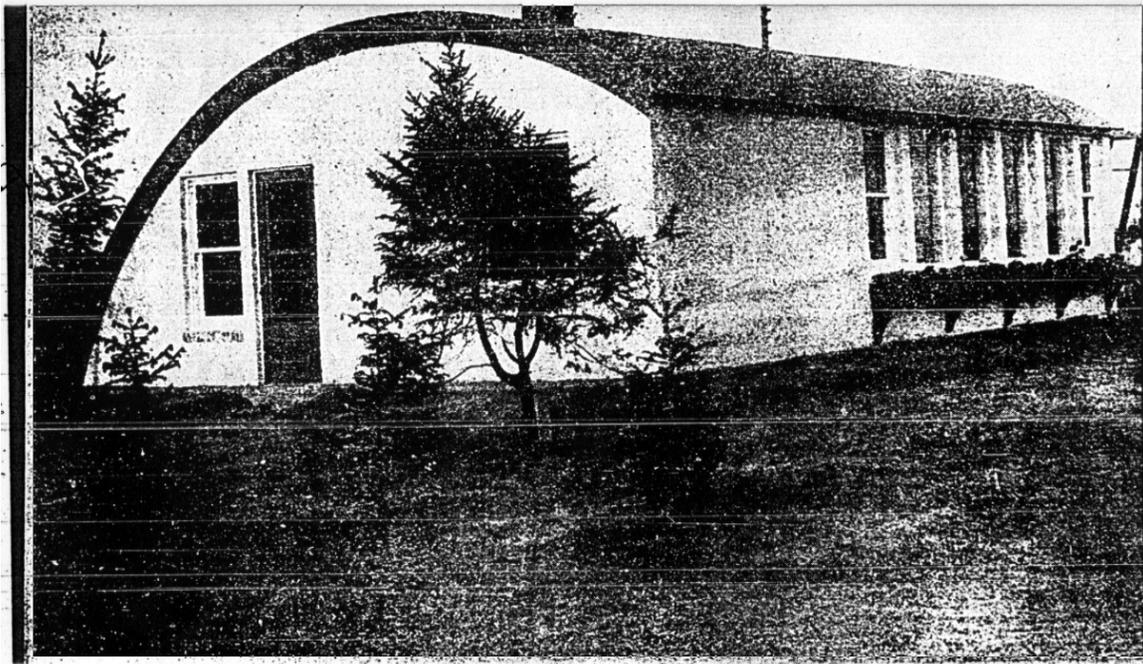


Fig. III : Le prototype Quonset construit à Montréal

Il semble que la proposition de M. Préfontaine n'a pas récolté le succès commercial escompté, aucune maison de ce type n'ayant apparemment été construite. Plusieurs éléments du concept, notamment l'élévation sur la rue, sur laquelle s'arrimait la courbe Quonset, ont cependant été repris pour créer un modèle plus conforme aux goûts de l'époque. Très populaire, ce modèle, qui sera décrit en détail au chapitre troisième, a été construit en très grand nombre.

Le village Champlain

Cinq mois après l'inauguration et l'échec évident du projet de village Quonset, l'équipe formée par Henri Préfontaine et la compagnie S.D. Miller & Sons réinvestissent le secteur où était planifié le projet de village Quonset avec un tout nouveau concept : le village Champlain. La formule promotionnelle de l'inauguration en grande pompe est reprise pour le village Champlain et se tient le 4 octobre 1949 (voir document IV et V, annexe B).

Au contraire du village Quonset, la construction des résidences est déjà entamée lors de l'inauguration du quartier : « Il y a 75 excavations de pratiquées déjà et 35 solages sont coulés. Dix des maisons possèdent déjà leur couverture et sept autres seront entièrement terminées au cours de la semaine prochaine » ⁶ (voir document IV et V, annexe B). C'est donc dire que le second projet connaît un véritable succès, dès son lancement.

Une publicité, datant de novembre 1949, montre le plan directeur du projet. Les quatre cent maisons de la « colonie du village Champlain » s'érigent dans le quadrilatère formé par les rues Sherbrooke et Hochelaga ainsi qu'entre les rues Honoré-Beaugrand et Liébert. Un immense parc est également prévu entre les rues Liébert et Cirier.

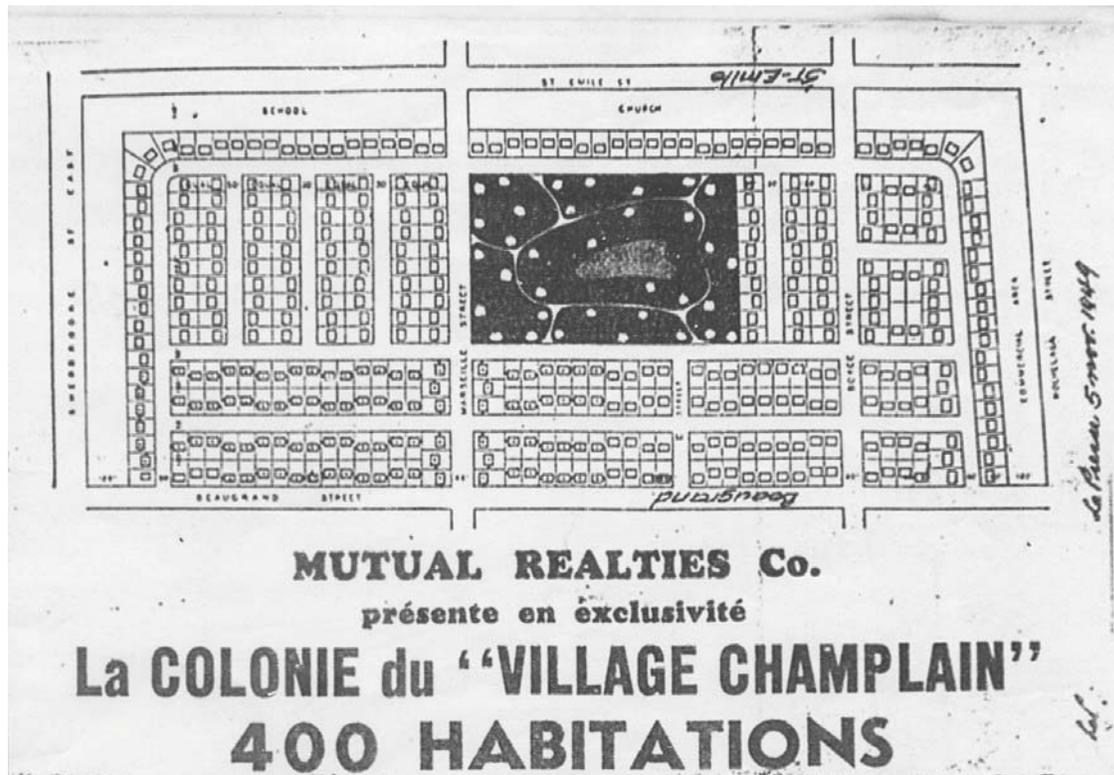


Fig. IV : Le plan directeur du village Champlain

⁶ ANONYME, 1949. « Inauguration du village Champlain ». *L'est montréalais* (Montréal), mercredi 5 octobre 1949, S.I.

Au cours de l'année 1950, la plupart des résidences (voir carte I annexe B) des îlots compris entre les rues Gustave-Bleau et de Marseille ainsi qu'entre Honoré-Beaugrand et Cirier, sont construites. Il en va de même pour la moitié des deux îlots compris entre de Marseille et Sainte-Claire et entre Honoré-Beaugrand et Cirier. Il semble que ceci constitue la première phase de construction et que cette phase correspond à un type particulier de résidence, soit le concept modifié de maison Quonset ⁷.

La seconde phase de construction, en 1951, (voir carte I annexe B) comprend la construction des îlots compris entre les rues Gustave-Bleau et de Marseille ainsi qu'entre Lepailleur et Liébert⁸, la construction du secteur situé au sud de la rue Pierre-De-Coubertin (comprenant la rue Massicotte) ainsi que les résidences du côté est de la rue Liébert. Tout comme sa précédente, cette seconde phase de construction correspond aussi à un type particulier d'habitation, tout à fait différent du précédent. Ce second type de construction sera aussi décrit en détail au chapitre troisième.

La troisième et dernière phase de construction s'étale de 1952 à 1954 (voir carte I annexe B). Sont ainsi construits graduellement le côté ouest de la rue Lepailleur (1952), les îlots entre de Marseille et Sainte-Claire et entre Honoré-Beaugrand et Lepailleur (1952 et 1953) et finalement les abords des places de Beaujeu et Lepailleur (1953 et 1954).

Les deux secteurs isolés au nord de la rue Sherbrooke⁹ ont, quant à eux, été construits en bloc en 1955 dans le cas de la rue et de la place Honoré-Beaugrand ainsi que de la place Chénier et en 1956 dans le cas de la place de Boucherville. (Voir carte I, annexe B pour les phases de construction).

Le village se dote également de deux institutions majeures qui confortent son identité de quartier : le centre d'achat Village Champlain est construit et inauguré en grande pompe en 1953¹⁰ (voir document III, annexe B). La paroisse Sainte-Louise-de-Marillac est fondée en 1951, ses limites correspondant à celle du village Champlain. L'église est construite en 1955 au coin des rues Sainte-Claire et Honoré-Beaugrand. Le foyer Biermans est quant à lui inauguré en 1956. Ce dernier sépare le village Champlain de ses deux annexes au nord de la rue Sherbrooke.

⁷ cf. Le village Quonset et Section VI

⁸ À l'exception, bien entendu, de ceux construits l'année précédente, entre les rues Honoré-Beaugrand et Cirier.

⁹ Cf. Description du cadre d'étude

¹⁰ ANONYME, 1953. « Une phase capitale du progrès de l'est de la métropole ». *La Presse* (Montréal), 12 mars 1953, S.I.

Le développement aussi rapide du village Champlain, occasionne cependant certains problèmes majeurs. Le coût élevé de la construction des infrastructures de base telles que les rues, trottoirs ou aqueducs, obligent les nouveaux propriétaires, appartenant à une classe ouvrière très peu riche, à payer des taxes exorbitantes (voir document VI, annexe B) :

« Les petits propriétaires de ce nouveau développement situé dans les limites de la Cité de Montréal, [...], sont maintenant menacés d'avoir à évacuer leurs maisons, étant incapables de rencontrer les répartitions existantes des améliorations locales. »¹⁵

Étant donné un trop faible débit d'eau, le secteur souffre aussi d'une d'alimentation insuffisante en eau durant plus de deux ans (de 1954 à 1956).

Rue Curatteau

Les résidences de la rue Currateau ont été construites en deux phases. La première, en 1951-1952 a débuté au coin de la rue Hochelaga jusqu'à la rue Sainte-Claire. Les maisons comprises entre les rues Sainte-Claire et de Teck ont quant à elles été érigées en 1953 et 1954 (voir carte I, annexe B). Il a été impossible de trouver à l'initiative de qui ce projet indépendant a été réalisé. Jusqu'au début des années 60, la rue était construite de part et d'autre, mais lors de la construction de l'autoroute 25, les résidents du côté ouest de la rue ont été expropriés et les résidences détruites (voir carte II, annexe B).

¹⁵ ANONYME, 1952. « Malaise au village Champlain ». *Le Canada* (Montréal), 14 février 1954, S.I.

Wartime Housing Program

Le Canada, participant à l'effort de guerre, offre aux Alliés un soutien industriel important. Les usines se remettent à embaucher et les ouvriers doivent se loger à proximité de leur lieu de travail. Néanmoins, peu de logements sont libres. Au début de la Seconde Guerre mondiale, Montréal fait, par exemple, face à un taux d'inoccupation de son stock résidentiel de moins d'un pour cent¹². C'est ainsi qu'au début de l'année 1941, le gouvernement canadien fonde une société d'état pour palier à ce manque de logement : la Wartime Housing Limited. La nouvelle entreprise conçoit et construit des maisons simples, temporaires et dont elle reste propriétaire. Société centrale d'hypothèque et de logement (SCHL) est fondé en 1946 et remplace pour ainsi dire le Wartime Housing Program. Sa mission est toujours de concevoir, de réfléchir à la question du logement et de venir en aide aux propriétaires ayant moins de moyens financiers limités.

La SCHL participe donc financièrement à de nombreux projets domiciliaires tel que celui du village Champlain. Bien qu'il ne soit pas possible de contre vérifier l'information, un article¹³ paru dans le quotidien *Le Canada* stipule en effet que l'organisme serait venu en aide aux propriétaires du Village Champlain. Plusieurs projets présentant les caractéristiques du village Champlain (implantation en mode isolé et unifamiliale, gabarit et allure modestes, etc) ont été parrainés par la SCHL qui fait en fait la promotion de ces principes constructifs. Cette politique a permis à un grand nombre de jeunes familles de la classe moyenne d'accéder à la propriété grâce à un coût de revient peu élevé. Par exemple, dans la première phase de construction du village Champlain, l'acquisition d'une de ces propriétés revenait à 6350 \$, soit un paiement immédiat de 1 100 \$, et d'un paiement mensuel 37 \$ durant 5 ans ou de 29 \$ durant 15 ans¹⁴ (voir annexe B document IV).

¹² ARCHAMBAULT-MALOUIN, Diane.1996. « Maisons de guerre, maisons de paix » *Continuité*, no 67 (hiver), p.24

¹³ ANONYME, 1952. « Malaise au village Champlain ». *Le Canada* (Montréal), 14 février 1954)

¹⁴ La Presse. 1949. « À l'inauguration du Village Champlain ». *La Presse* (Montréal), 4 octobre

Chapitre troisième : Types d'habitations

Typologie d'habitations : analyse descriptive

Dans un premier temps, la présente section s'attarde à définir les typologies présentes dans le secteur pour ensuite décrire chaque type d'habitation. L'analyse des types portera quant à elle sur le lieu d'occurrence, la volumétrie, les matériaux, le traitement des façades, les ouvertures et l'ornementation. Sept types d'habitation différents ont été dénombrés au sein des 4 zones à l'étude (voir Introduction, carte 1, page 8). Pour les fins de l'analyse, ces zones ont été redéfinies en secteurs afin de permettre une description plus précise de chacun des types.

Typologies de bâtiment : définitions

Le bâti du secteur du village Champlain est essentiellement composé de bungalow, typologies d'habitation incarnant le renouveau d'après-guerre et « l'American Way of Life ».

Le dictionnaire Robert définit ainsi le mot bungalow :

Bungalow : n.m.—1826; mot angl., de l'hindi *bangla* « du Bengale ». Maison indienne basse entourée de vérandas. PAR EXT. Petit pavillon simple, en rez-de-chaussée, pouvant servir de résidence temporaire.

Les professionnels de l'aménagement de l'arrondissement Mercier—Hochelaga-Maisonneuve, définissent quant à eux le terme bungalow comme ceci:

Bungalow : bâtiment construit en mode isolé ou jumelé, sur un seul niveau et comprenant un seul logement.

La rue Curatteau, tout à fait indépendante du village Champlain est quant à elle bordée de résidences de type cottage. Dans ce cas-ci, le dictionnaire Robert définit le terme cottage de cette façon :

Cottage : n.m. — 1754; mot angl. *Coterie*. Petite maison de campagne élégante, de style rustique.

L'équipe de professionnel de l'arrondissement Mercier—Hochelaga-Maisonneuve définissent quant à eux le terme de cette façon :

Cottage : bâtiment construit en mode isolé, jumelé ou contigu, sur deux niveaux et comprenant un ou deux logements.

Il existe également d'autres typologies de bâtiment dans le secteur du village Champlain. Pour la plupart situées sur la rue de Bruxelles entre les rues Sainte-Claire et Hochelaga. Ces typologies ne seront pas analysées dans le présent rapport.

Les types

Type I : Bungalow avec entrée de plain-pied

Repris du concept de maison Quonset proposé par Henri Préfontaine à la fin des années 40, le premier type d'habitation du village Champlain est assurément le plus simple. Il s'apparente par sa sobriété aux résidences estivales temporaires construites dans la campagne montréalaise de Pointe-aux-Trembles et Rivière-des-Prairies.

Lieu d'occurrence¹ :

On le retrouve dans les huit îlots compris entre les rues Honoré-Beaugrand et Cirier ainsi qu'entre les rues Gustave-Bleau et Massicotte, au sein du village Champlain (zone 1).



Carte I : Lieu d'occurrence, type I

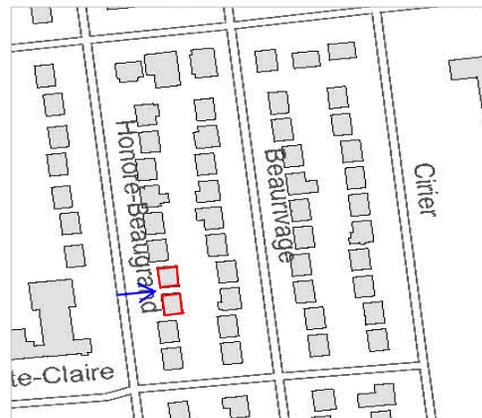
¹ PATRI-ARCH. 2004. « Fiches descriptives des unités de paysage 2.1, 2.3 et 2.7 / Version préliminaire Rapport interne, Arrondissement Plateau Mont-Royal, Ville de Montréal, 13p.ire/».



Fig.I : Le type I, rue de Beauvillage

Implantation :

L'implantation se fait en mode isolé. Elle s'organise très souvent en deux maisons couplées et symétriques (en rouge), divisées par une allée piétonne, au centre, qui mène aux entrées principales (flèche bleu). Les résidences sont séparées du territoire public par une large bande verte. Généralement opposé au côté où se trouve l'allée des entrées se retrouvent le terrain de stationnement.



Carte II : Schéma d'implantation du type I

Volumétrie :

Le corps de bâtiment est un rectangle simple ne comportant aucune saillie. Le volume est bas. Ses dimensions sont, pour les modèles non modifiés, de 11,12 mètres (36'-6") pour les façades principales et de 7,8 mètres (25'-6") pour les murs de côté. Les murs extérieurs, du niveau du sol jusqu'au dessous des soffites comptent 2,35 mètres (7'8"). Le bâtiment ne comporte aucune fondation.

La toiture comporte 4 versants assez plats qui débordent d'environ 40 cm (1'2") des murs de la maison. La pente typique est de 3,5' dans 12'.

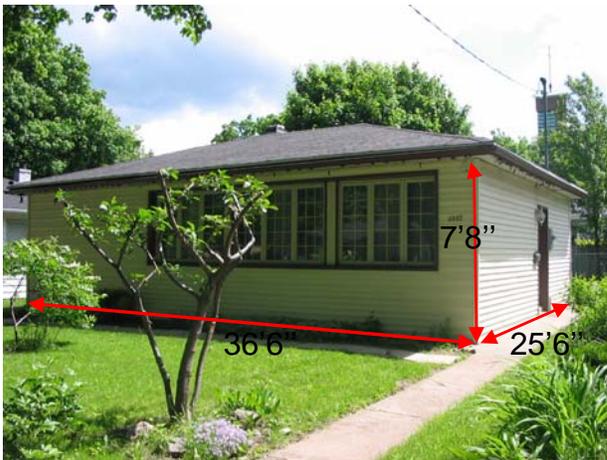


Fig. II : Dimensions du type I

Traitement des façades :

La façade principale se caractérise par une forte horizontalité appuyée par la présence d'un bandeau de fenêtre horizontal. Ce dernier est situé dans la partie droite ou gauche de la façade, toujours du côté de l'entrée principale de la résidence. Le bandeau occupe la portion supérieure du mur, débutant sous le soffite. Il occupe en hauteur un peu plus de la moitié du mur. En largeur, le bandeau occupe l'équivalent de la moitié de la façade. L'autre moitié est complètement opaque.

Les façades de côté ne comportent, pour l'une, que la porte d'entrée principale et, pour l'autre, qu'une seule fenêtre, elle aussi située sous le soffite.

Ouvertures :

Il est difficile de déterminer l'apparence originale du fenêtrage de ce premier type de bungalow. La photographie du prototype originale de la maison Quonset montre que le bandeau se divisait symétriquement en six fenêtres verticales.

Plusieurs résidences ont conservées l'organisation verticale du bandeau, sans nécessairement conserver la division en 6 parties. Il est à remarquer que dans la plupart des cas, une division en multiple de trois est choisie, sans doute pour respecter la présence d'éléments structuraux aux tiers de l'ouverture.

Le mode de fonctionnement des ouvertures le plus populaires est à manivelles. Les fenêtres devaient à l'origine être à guillotine.

Matériaux de revêtement :

Il est impossible de connaître le matériau de revêtement original. Le clin d'aluminium ou de PVC ainsi que le crépis sont, aujourd'hui, les matériaux les plus présents. Ils occupent toute la surface des façades, du sol au solumite.

Certaines résidences, probablement rénovées, sont couvertes d'une composition de deux matériaux contrastés : de la pierre bossagée pour la section située sous le bandeau de fenêtres et du clin ou du crépis pour la partie supérieure.

Ornementation :

Ce premier type de bungalow ne comporte pour ainsi dire aucune forme d'ornementation.

Type II : Bungalow avec entrée surélevée

Ce second type d'habitation est le plus largement répandu au sein du village Champlain. Avec le précédent modèle, il figure parmi les premiers à avoir été construits dans le secteur.

Le présent type inclut aussi une variante semblable en tout point, mais dont la matérialité de la façade diffère nettement de la première version. Cela dit, cette différence ne justifiait pas un classement particulier.

Lieu d'occurrence :

Le type II se retrouve dans l'ensemble du village Champlain, à l'exception des îlots où l'on retrouve le précédent type. On le retrouve aussi dans la zone 2, au nord de la rue Sherbrooke.



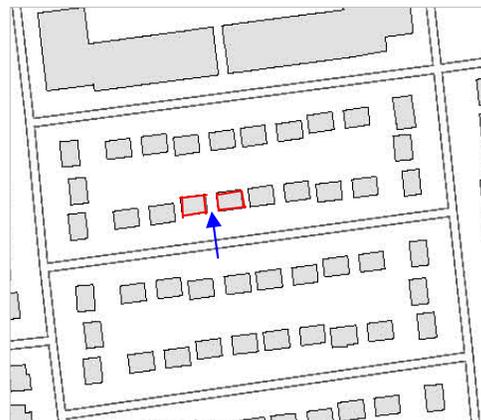
Carte III : Lieu d'occurrence du type II



Fig. III, rue de Teck

Implantation :

Pour le type II, l'implantation, tout comme le type I, se fait en symétrie avec la maison voisine (en rouge) et en mode isolé. Ainsi, les deux résidences partagent une allée de stationnement. Celle-ci mène à l'entrée secondaire de la maison, située sur le côté (flèche bleue). L'entrée principale est située sur la rue.



Carte IV : Implantation du type II

Volumétrie :

Le corps de bâtiment est un rectangle simple qui ne comporte aucune saillie. Ses dimensions sont, pour les modèles non modifiés, de 11,34 mètres (37'-2") pour les façades principales et de 7,68 mètres (25'-2") pour les façades de côté. Les murs extérieurs, du niveau du sol jusqu'au dessous des soffites comptent 3,66 mètres (12') de hauteur.

Le volume de la maison est surélevé d'environ 1,20 mètres (4') sur une fondation de béton. L'entrée principale est souvent située sur un petit monticule de terre. Les résidences se retrouvent aussi très légèrement surélevées par rapport au niveau de la rue.

La toiture comporte 4 versants relativement prononcés si on les compare, du moins, avec celles du type I, qui débordent légèrement des murs de la maison. Ainsi, la toiture donne l'impression de coiffer la construction. La pente typique est de 6' dans 12'.

Traitement des façades :

L'assise des résidences est nettement marquée sur chacune des faces de la maison. Les murs du rez-de-chaussée sont en matériaux distincts de l'assise.

La façade sur rue est identique pour tous les bâtiments. Elle est percée d'une suite de quatre ouvertures de taille variable mais toutes rectangulaires.

L'organisation de cette composition correspond à une règle verticale tripartite. Ainsi, la grande fenêtre et ses abords correspondent au premier tiers de la façade. Le second va du cadre de la grande fenêtre au milieu du mur entre la petite fenêtre et l'ouverture suivante. Le dernier tiers s'étend finalement de ce point-milieu à la fin de la façade et inclut donc la dernière fenêtre (voir annexe D, fig. I).



Fig. IV : Dimensions du type II

Ouvertures :

À l'exception de la grande fenêtre, les ouvertures débutent pour la plupart à la même hauteur, soit à environ 0,5 mètre sous les soffites. Sans que la composition soit symétrique, cette suite est inscrite au centre de la façade, ainsi les murs situés de part et d'autre des fenêtres aux extrémités présentent des surfaces semblables.

Selon l'implantation par rapport à la voisine, toujours symétrique, on retrouve donc toujours à droite ou à gauche une grande fenêtre suivit, à côté, de la porte d'entrée principale.

Les deux fenêtres suivantes sont plus petites que la précédente. La première d'entre elles, la plus petite, à côté de la porte, correspond au tiers, environ, de la fenêtre suivante. Aussi, à l'instar de la petite fenêtre, la dernière ouverture équivaut environ aux deux tiers de la grande fenêtre. Les fenêtres se divisent dans la plupart des cas verticalement. Elles sont pour la plupart des fenêtres à guillotine.

Matériaux de revêtement :

Ici se démarquent les deux variantes du type II. Les façades du type original sont couvertes de briques rouges du solage aux soffites, sur toutes les faces de la maison. Les briques sont installées à la verticale au dessus des ouvertures.

Dans le cas de la variante du type II, une insertion de pierres bossagées s'intègre à la façade entre la limite de la porte et celle de la grande fenêtre. Le matériau couvre toute la surface, du mur de fondation au soffite.



Fig. V : L'insertion de pierre, variante du type II

Ornementation :

À l'exception des jeux de briques ou des insertions de pierres, ce type de bungalow ne comporte pour ainsi dire aucune forme d'ornementation.

Type III

Très semblable au type précédent en ce qui a trait à sa volumétrie, ce troisième type de bungalow apparaît au village Champlain durant la troisième phase de la construction, de 1952 à 1954.

Lieu d'occurrence :

Le troisième type se retrouve disséminé en petit nombre aux abords des places de Beaujeu et Lepailleur ainsi que sur l'avenue Pierre-de-Coubertin, entre les rues Lepailleur et de Bruxelles (zone 1). On le retrouve aussi, en plus grand nombre cette fois-ci, sur les places Honoré-Beaugrand et Chénier ainsi que sur la rue Honoré-Beaugrand, dans le secteur au nord de la rue Sherbrooke (zone 2).



Carte IV : Lieu d'occurrence du type III



Fig. VI : Le type III, rue Honoré-Beaugrand

Implantation :

Il est intéressant de noter que le type III ne possède pas d'entrée secondaire. L'entrée principale est située sur la rue. La place de stationnement individuel ne semble pas avoir été l'objet d'aucune planification, contrairement au type précédent. Comme tout les autres types, un espace vert sépare la résidence du trottoir.

Volumétrie :

Le corps de bâtiment est un rectangle simple qui ne comporte aucune saillie. Le volume est relativement bas et semble étendu. Ses dimensions sont semblables à celles du type II, c'est-à-dire d'environ 25'2'' par 37'2'' par 12' de hauteur..

Qualitativement, ce type apparaît beaucoup plus aplati que le précédent. Cela est, sans doute, imputable au fait que la toiture déborde beaucoup plus largement du volume que les types précédents. La pente de toit est cependant semblable à celle du type II. Finalement, le volume est également posé sur une assise évidente.

Traitement des façades :

Comme le modèle précédent, l'assise de la résidence est nettement marquée. Deux groupes d'ouvertures scindent la façade principale. Un premier groupe constitué d'une grande fenêtre et de la porte occupe une extrémité. De l'autre côté de la porte se trouvent deux fenêtres plus petites, jointes par le milieu et organisées en bandeau, ce qui permet d'accentuer l'horizontalité de la maison.

Le groupe porte-fenêtre est remarquable du fait qu'il occupe l'ensemble de la surface entre le solage et le soffite. Il est aussi intéressant de noter que toutes les ouvertures s'alignent directement sous le soffite.

Ouvertures:

Dans la plupart des cas, les fenêtres se divisent verticalement. Elles sont aussi dans la plupart des cas de fenêtres à glissières.

Matériaux de revêtement :

Le type III est revêtu de briques rouges.

Ornementation :

Ce bungalow ne comporte aucune forme d'ornementation.

Type IV : Bungalow avec décroché

Le type IV est contemporain du type III, auquel il est presque identique.

Lieu d'occurrence :

Ce type se retrouve aux mêmes endroits que le type III (zone 1 et 2). Consulter la carte du type III.

Implantation :

L'implantation de ce type est identique à celle du type III.

Volumétrie :

Le volume de ce bungalow, semblable dans ses dimensions aux types II et III, possède un décroché d'environ 1,50 mètres de profondeur sur la façade principale. Le volume de la toiture n'est pas modifié bien qu'un de ses coins se retrouve en porte-à-faux, supporté par une colonne.

Traitement des façades :

L'organisation de la façade du modèle précédent est reprise sur ce modèle, à l'exception, bien entendu, du coin en recul.

Ouvertures :

Les ouvertures de ce type sont identiques à celles du type III. La grande fenêtre jointe à la porte est cependant reculé au fond de l'espace libéré à l'entrée de la maison. Une nouvelle fenêtre s'ouvre dans le mur bordant cette espace.

Matériaux de revêtement :

Comme les types II et III, le type IV est recouvert de briques rouges.



Fig. VII : Le type IV, rue Lepailleur

Ornementation :

Ce modèle ne comporte aucune forme d'ornementation.

Type V : Bungalow avec allée de garage intégrée

Ce type apparaît en 1955 lors de la construction du secteur au nord de la rue Sherbrooke. Ce modèle est plus vaste que les précédents avec ses 950 pi² (versus 925 pi² pour les modèles précédents).

Lieu d'occurrence :

On ne retrouve ce modèle qu'au nord de la rue Sherbrooke, sur la rue Honoré-Beaugrand ainsi que sur les places Honoré-Beaugrand et Chénier (zone 2). Sans être majoritaire, ce modèle reste très présent dans le secteur.



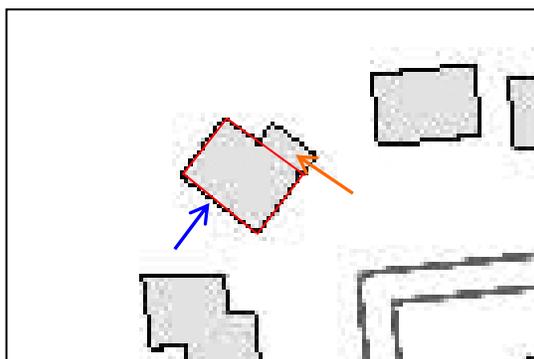
Carte V : Lieu d'occurrence, type V



Fig. VIII : Le type V, Place Honoré-Beaugrand

Implantation :

Au contraire des précédents types, ce type présente son petit côté à la rue. Ainsi, la maison s'allonge plus profondément sur le lot. L'entrée principale est sur le grand côté de la maison (flèche bleue), celui opposé à l'emplacement de stationnement (flèche orange).



Carte VI : L'implantation du type V

Volumétrie :

Le corps de bâtiment est un rectangle simple ne comportant aucune saillie. Sa toiture comporte deux versants dont l'une se prolonge sur l'un des côtés afin de protéger le stationnement sous elle. Cette structure est soutenue par deux colonnes basses qui limitent la maison.

Les dimensions de la maison sont pour le petit côté de 7,62 mètres (25') et pour le grand de 11,58 mètres (38'). La pente de toit est de 5' dans 12'.



Fig. IX : Dimensions du type V

Traitement des façades :

Comme tous les autres modèles, l'assise du bâtiment est clairement signifiée. La façade sur la rue ne comporte que deux fenêtres, en bande, au centre de l'édifice. Toutes les ouvertures, sur chacune des faces, s'ouvrent à la même hauteur.

Ouverture :

Les ouvertures sont de formes rectangulaires, de dimensions variables. Les ouvertures se divisent dans la plupart des cas verticalement. Les fenêtres sont dans la plupart des cas à glissières.

Matériaux de revêtement :

L'ensemble du bâtiment est recouvert de briques rouges. Sur la façade principale, des pierres bossagées s'insèrent au centre de la bande d'ouvertures. Une allège continue souligne d'autre part la ligne des ouvertures.

Ornementation

Sauf l'insertion d'un second matériau, ce modèle ne comporte, pour ainsi dire aucune forme d'ornementation.

Type VI: Bungalow « split-level »

Les résidences de la place de Boucherville ont toutes été construites en 1956. L'ensemble est encore remarquablement homogène, beaucoup plus, d'une certaine façon, que le village Champlain. Cela est dû au fait, d'une part, que les résidences sont beaucoup plus vastes (1700pi² soit près du double en superficie d'une résidence du type I ou II) et que, par conséquent, la nécessité d'un agrandissement paraît moins criante. Pour palier au possible manque d'espace, la transformation du garage intérieure en pièce habitable a, dans tous les cas, été la solution retenue. Ceci a contribué à la conservation de l'homogénéité du secteur en empêchant la construction d'ajouts.

Lieu d'occurrence :

On ne retrouve ce type de résidence qu'aux abords de la place de Boucherville ainsi que sur l'une des faces de la place Curatteau. (zone 3).



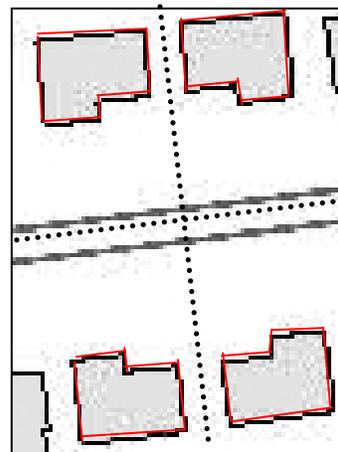
Carte VII : Lieu d'occurrence, type VI



Fig. X : Le type VI, Place-de-Boucherville

Implantation :

Sur l'îlot au centre de la place de Boucherville ainsi que les lots qui lui font face, les résidences s'implantent de façon symétrique de part et d'autre de la rue. Les résidences sont construites en mode isolé. Leur entrée principale se trouve sur la rue, au centre de la façade. Le stationnement est intérieur, dans un garage. Un espace vert se retrouve à l'avant de la maison.



Carte VIII : Implantation en symétrie, type VI

Volumétrie :

Le corps de bâtiment est composé de deux volumes principaux : deux rectangles de même largeur, mais dont l'un s'avance sur la rue. Ainsi, l'autre rectangle, en recul, s'ouvre sur la rue par un large balcon. Le volume en avancé est également plus haut du fait qu'il accueille un garage situé à un demi-niveau sous le sol et qu'au dessus de ce garage se trouve un étage habitable. Chacun des volumes est coiffé d'une toiture à versants dont les recouvrements forment un petit pignon visible sur la rue.

Traitement des façades :

Les façades des deux volumes sont indépendantes l'une de l'autre. L'allège de la fenêtre de l'étage au dessus du garage est néanmoins située au même niveau que la gouttière et du soffite de la toiture de l'autre volume. La façade est résolument horizontale principalement à cause de la ligne de toit assez forte et du fait que les fenêtres sont toutes munies d'allèges grises.

Ouvertures :

Les fenêtres sont de formes rectangulaires, de dimensions variables. Elles se divisent verticalement et sont pour la plupart à glissières.

Matériaux de revêtement :

L'ensemble du bâtiment est recouvert de briques rouges. On peut retrouver de façon aléatoire des insertions de briques d'une autre couleur que rouge.

Ornementation

Sauf les subtils jeux de briques, ce modèle ne comporte pour ainsi dire aucune forme d'ornementation.

Type VII: Rue Curatteau

Le côté est de la rue Curatteau a été construit par vagues successives de 1951 à 1953. Le côté ouest de la rue était aussi construit, mais il a été rasé lors du percement de l'autoroute 25, au début des années 1960.

Lieu d'occurrence :

On ne retrouve ces résidences que sur le côté est de la rue Curatteau, entre les rues de Teck et Hochelaga.



Carte IX : Lieu d'occurrence du type VII

Implantation :

Les résidences s'implantent en mode individuel, de façon symétrique. Elles partagent une allée de garage. L'allée de stationnement se retrouve du côté de l'entrée, sans toutefois obéir à une logique particulièrement stricte.



Fig. XI : Le type VII, rue Curatteau

Volumétrie :

Le corps de bâtiment est composé d'un volume rectangulaire simple ne comportant aucune saillie. Les rez-de-chaussée sont montés sur une assise marquée d'une couleur différente. La toiture est composée de deux versants à pentes fortes (pente dans un rapport approximatif de 1 dans 1) qui abritent un second étage. Le soffite déborde assez pour marquer fortement l'horizontalité des façades avant et arrière. Le petit volume carré de la cheminée est aussi très caractéristique de ces résidences.

Traitement des façades :

L'assise de la résidence est clairement signifiée par la différence de matériaux. La façade principale s'organise autour de la porte, d'un côté de la façade, et d'une grande fenêtre horizontale divisée en trois verticalement de l'autre côté.

Les façades latérales sont toutes organisées de la même façon : celles divisées par la cheminée comporte quatre fenêtres situées de part et d'autre, soit deux par étages. L'autre façade latérale comporte trois fenêtres : l'une constitue la suite de la fenêtre horizontale de la façade. Une autre s'ouvre au deuxième étage.

Ouverture :

Les ouvertures sont de forme rectangulaires, toutes placées à la verticale. Les ouvertures originales étaient toutes à guillotine.

Matériaux de revêtement :

L'ensemble du bâtiment est recouvert de briques rouges.

Ornementation

La seule ornementation de ces édifices réside dans les subtils jeux de briques au bas des façades. La brique est en effet installée à la verticale à la jonction entre le mur et le solage de la fondation.

Iconographie

Iconographie

Introduction :

Fig. I :

BENOIT, Michel et GRATTON, Roger. 1991. *Pignon sur rue Vers le bout de l'île*. Montréal, Guérin, p.12

Fig. II :

LAFRAMBOISE, Yves, FORGET, Madeleine pour Ethnotech. « Analyse du macro-inventaire montréalais Quartier Mercier 17 ». Rapport interne, Ville de Montréal, 1983. 110p.

Fig. III :

Adresse URL : www.bnquebec.ca/massic/high/3/205/c.jpg (consulté en ligne le 8 juillet 2004)

Fig. IV :

Adresse URL : <http://www.hlhl.qc.ca/informations/index.html> (consulté en ligne le 8 juillet 2004)

Fig. V :

BENOIT, Michel et GRATTON, Roger. 1991. *Pignon sur rue Vers le bout de l'île*. Montréal, Guérin, p.12.16

Fig. VI :

BENOIT, Michel et GRATTON, Roger. 1991. *Pignon sur rue Vers le bout de l'île*. Montréal, Guérin, p.12.16

Fig. VII :

Le ROUX, Claire. 1999. *Une mémoire retrouvée*. Montréal, Fabrique Saint-François-d'Assise. 55p.

Fig. VIII :

LAFRAMBOISE, Yves, FORGET, Madeleine pour Ethnotech. « Analyse du macro-inventaire montréalais Quartier Mercier 17S ». Rapport interne, Ville de Montréal, 1983. 110p.

Carte I :

Nathalie Tremblay

Les années de construction des bâtiments du village Champlain

Montréal, Qué.

Montréal, juin 2004

Chapitre Premier :

Fig. I et II :

ALBRECHT, Donald. 1995. *World War II and the American Dream*. Washington D.C., National Building Museum et The MIT Press, 288p.

Fig.III:

Archives de la Ville de Montréal, dossier de presse microfilmé portant sur le village Quonset.

Fig. IV:

Archives de la Ville de Montréal. Dossier de presse microfilmé portant sur le village Champlain. Source exacte: La presse, 5 novembre 1949

Chapitre Second :

Carte I :

Nathalie Tremblay
Cartographie des années de construction
des bâtiments du village Champlain
Montréal, Qué.
Montréal, juin 2004

Carte II :

Nathalie Tremblay
Cartographie des années de construction
des bâtiments du village Champlain
Montréal, Qué.
Montréal, juin 2004

Carte III :

Ville de Montréal
Carte du territoire avec cadastre rénové
Montréal 2004

Carte IV :

Nathalie Tremblay
Cartographie des années de construction
des bâtiments du village Champlain
Montréal, Qué.
Montréal, juin 2004

Carte V :

Ville de Montréal
Carte du territoire avec cadastre rénové
Montréal 2004

Carte VI :

Ville de Montréal
Carte du territoire avec cadastre rénové
Montréal 2004

Carte VII :

Ville de Montréal
Carte du territoire avec cadastre rénové
Montréal 2004

Carte VIII :

Nathalie Tremblay
Cartographie des années de construction
des bâtiments du village Champlain
Montréal, Qué.
Montréal, juin 2004

Carte IX :

Ville de Montréal
Carte du territoire avec cadastre rénové
Montréal 2004

Carte X :

Nathalie Tremblay
Cartographie des années de construction
des bâtiments du village Champlain
Montréal, Qué.
Montréal, juin 2004

Carte XI :

Nathalie Tremblay
Cartographie des années de construction
des bâtiments du village Champlain
Montréal, Qué.
Montréal, juin 2004

Carte XII :

Ville de Montréal
Carte du territoire avec cadastre rénové
Montréal 2004

Carte XIII :

Nathalie Tremblay
Cartographie des années de construction
des bâtiments du village Champlain
Montréal, Qué.
Montréal, juin 2004

Chapitre troisième :

Toutes les figures de ce chapitre sont tirées du répertoire photographique de l'arrondissement Mercier—Hochelaga-Maisonneuve.

Pour les cartes du chapitre :

Ville de Montréal
Carte du territoire avec cadastre rénové
Montréal 2004

Chapitre quatrième :

Toutes les figures de ce chapitre sont tirées du répertoire photographique de l'arrondissement Mercier—Hochelaga-Maisonneuve.

Annexe A

Carte I :
Underwriter's Survey Bureau Limited.
Insurance Plan of the City of Montreal,
Montréal, Qué.
Montreal, 1953
Consulté en juin 2004 à la Bibliothèque nationale du Québec

Carte II:
Cartographie aérienne réalisée à l'occasion du plan d'urbanisme de 1949.
Consulté en juin 2004 au à la Direction du développement urbain.

Carte III:
Jobin, André, 1786-1853
Carte de l'île de Montréal
1834

Consulté à la Bibliothèque nationale du Québec
Adresse URL : <http://www.bnquebec.ca/cargeo/accueil.htm> (consulté en ligne le 8 juillet 2004)

Carte IV:
Hopkins, H.W. (Henry Whitmer), 1838-1920
Atlas of the City and County of Québec : from actual surveys... / by... H.W. Hopkins...
[S.l.], 1879
1 atlas (21 pl.)
Consulté à la Bibliothèque nationale du Québec

Carte V :
Pinsonault, A.R.
Atlas of the Island and City of Montréal and Ile Bizard / by A.R. Pinsonault[Montréal?],[1907]1
atlas (2, 62 pl.)

Consulté à la Bibliothèque nationale du Québec
adresse URL : <http://www.bnquebec.ca/cargeo/accueil.htm> (consulté en ligne le 8 juillet 2004)

Carte VI:

Goad, Chas. E. (Charles Edward), 1848-1910
Montréal, Qué. / by Chas. E. Goad
Montreal, 1914

Consulté à la Bibliothèque nationale du Québec

adresse URL : <http://www.bnquebec.ca/cargeo/accueil.htm> (consulté en ligne le 8 juillet 2004)

Carte VII:

Cartographie aérienne réalisée à l'occasion du plan d'urbanisme de 1949.
Consulté en juin 2004 au à la Direction du développement urbain.

Annexe B

Document I : PRÉVOST, Arthur, 1949. « Le village Quonset de demain est la réalité de cette année ». *L'est montréalais* (Montréal), 15 juin 1949, S.I .

Document II : ANONYME, 1949. « Bénédiction de la première des 400 maisons « Quonset » ». *Le devoir* (Montréal), 20 juin 1949, S.I.

Document III : ANONYME, 1953. « Une phase capitale du progrès de l'est de la métropole ». *La Presse* (Montréal), 12 mars 1953, S.I.

Document IV : ANONYME, 1949. « À l'inauguration du Village Champlain ». *La Presse* (Montréal), 4 octobre 1949, S.I.

Document V : ANONYME, 1949. « Inauguration du village Champlain ». *L'est montréalais* (Montréal), Mercredi 5 octobre 1949, S.I.

Document VI : ANONYME, 1952. « Malaise au village Champlain ». *Le Canada* (Montréal), 14 février 1954, S.I.

Les documents I et II ont été consultés dans le dossier microfilmé « village Quonset » disponible aux Archives de la ville de Montréal.

Les documents III à VI ont été consultés dans le dossier microfilmé « village Champlain » disponible aux Archives de la ville de Montréal.

Carte I :

Nathalie Tremblay
Cartographie des années de construction des bâtiments du village Champlain
Montréal, Qué.
Montréal, juin 2004

Carte II :

Underwriter's Survey Bureau Limited.
Insurance Plan of the City of Montreal,
Montréal, Qué.
Montreal, 1953
Consulté en juin 2004 à la Bibliothèque nationale du Québec

Annexe C

Carte I :
Underwriter's Survey Bureau Limited.
Insurance Plan of the City of Montreal,
Montréal, Qué.
Montreal, 1953
Consulté en juin 2004 à la Bibliothèque nationale du Québec

Annexe D

Photographie tirée du répertoire de l'arrondissement Mercier—Hochelaga-Maisonneuve.

Remerciements

Remerciements

Guy Bédard
Conseiller en planification
Arrondissement Mercier—Hochelaga-
Maisonneuve
Ville de Montréal

Huguette Béland
Chef de division - urbanisme et services aux
entreprises en arrondissement
Arrondissement Mercier—Hochelaga-
Maisonneuve
Ville de Montréal

François Bélanger
Conseiller en planification
Mise en valeur du territoire et du patrimoine
Développement économique et
développement urbain
Direction du développement urbain
Ville de Montréal

Susan D. Bronson
Professeur d'histoire
École d'architecture de l'Université de
Montréal

Alice Cooney
Analyste, Information sur l'habitation
Centre canadien de documentation sur
l'habitation
Société canadienne d'hypothèques et de
logement

Sylvain Decoste
Conseiller en aménagement
Arrondissement Mercier—Hochelaga-
Maisonneuve
Ville de Montréal

Claudine Déom
Professeur au département d'histoire de l'art
Université du Québec à Montréal
(UQAM)

Jacques Lachapelle
Professeur d'histoire
École d'architecture de l'Université de
Montréal

Pierre Larochelle
Professeur titulaire
Université Laval

Claire Mousseau
Chargé de projet en urbanisme
Mise en valeur du territoire et du patrimoine
Développement économique et
développement urbain
Direction du développement urbain
Ville de Montréal

Johanne Pépin
Secrétaire d'unité administrative
(Correctrice)
Arrondissement Mercier—Hochelaga-
Maisonneuve
Ville de Montréal

Nathalie Tremblay
Technicienne en géomatique
Service des travaux publics
Arrondissement Mercier—Hochelaga-
Maisonneuve

Vladimir Ulman
Architecte, préposé à la planification
Arrondissement Mercier—Hochelaga-
Maisonneuve
Ville de Montréal

Médiagraphie

Médiagraphie

Articles de journaux

ANONYME, 1953. « Une phase capitale du progrès de l'est de la métropole ». *La Presse* (Montréal), 12 mars 1953, S.I.

ANONYME, 1952. « Malaise au village Champlain ». *Le Canada* (Montréal), 14 février 1954, S.I.

ANONYME, 1949. « Inauguration du village Champlain ». *L'est montréalais* (Montréal), mercredi 5 octobre 1949, S.I.

ANONYME, 1949. « À l'inauguration du Village Champlain ». *La Presse* (Montréal), 4 octobre 1949, S.I.

ANONYME, 1949. « Bénédiction de la première des 400 maisons « Quonset » ». *Le devoir* (Montréal), 20 juin 1949, S.I.

PRÉVOST, Arthur, 1949. « Le village Quonset de demain est la réalité de cette année ». *L'est montréalais* (Montréal), 15 juin 1949, S.I.

Documentations interne

PATRI-ARCH. 2004. « Fiches descriptives des unités de paysage 2.1, 2.3 et 2.7 / Version préliminaire/ Révision de la réglementation d'urbanisme afin de développer une nouvelle stratégie réglementaire normative et d'appréciation qualitative d'intégration des projets sur le territoire du Plateau Mont-Royal ». Rapport interne, Arrondissement Plateau Mont-Royal, Ville de Montréal, 13p.

PATRI-ARCH. 2004. « Typologie architecturale du Plateau Mont-Royal / Version préliminaire/ Révision de la réglementation d'urbanisme afin de développer une nouvelle stratégie réglementaire normative et d'appréciation qualitative d'intégration des projets sur le territoire du Plateau Mont-Royal ». Rapport interne, Arrondissement Plateau Mont-Royal, Ville de Montréal, 18p.

Dossiers de presse microfilmés

Longue-Pointe
Village Quonset
Village Champlain
Ville de Gamelin / St-Jean-de-Dieu

Monographies

ALBRECHT, Donald. 1995. *World War II and the American Dream*. Washington D.C., National Building Museum et The MIT Press, 288p.

BENOÎT, Michel et GRATTON, Roger. 1991. *Pignon sur rue*. Montréal, Guérin, 393p.

BRETON, Mario. 2000. *Mercier, un quartier à explorer*. Montréal, Centre des lettres et des mots. 63p.

DENZEZ, Marc. 1994. *The Canadian Home From Cave to Electronic Cocoon*. Toronto, Dundurn Press, 256p.

FORTIN, Andrée, DESPRÉS, Carole et VACHON, Geneviève. 2002. *La banlieue revisitée*. Québec, Éditions Nota Bene, 302p.

LESSARD, Michel et MARQUIS, Huguette. *Encyclopédie de la maison québécoise, Trois siècles d'habitation*. Montréal. Les éditions de l'homme. 1972. 724p.

Le ROUX, Claire. 1999. *Une mémoire retrouvée*. Montréal, Fabrique Saint-François-d'Assise. 55p.

MARSAN, Jean-Claude. *Montréal en évolution*. Laval. Éditions du Méridien. Troisième version publiée en 1994. 515p.

NOPPEN, Luc, et Lucie K. Morisset. 1997. *De la production des monuments: paradigmes et processus de la reconnaissance*. dans Laurier Turgeon, Jocelyn Létourneau et Khadiyatoulah Fall (dir.), *Les espaces de l'identité*. Sainte-Foy (Québec). Presses de l'Université Laval. p. 23-52.

Périodique

ARCHAMBAULT-MALOUIN, Diane.1996. « Maisons de guerre, maisons de paix » *Continuité*, no 67 (hiver), p.24

CAYLA, Jean-Claude.1996. « Maisons de guerre, maisons de paix » *Continuité*, no 67 (hiver), p.33

DUFF, Jocelyn.1996. « Maisons de guerre, maisons de paix » *Continuité*, no 67 (hiver), p.30

L'actualité économique : Revue mensuelle par l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal. « Les obstacles à la construction d'habitation familiales ». Octobre 1945. Vol 1-No 5

MARCHAND, Denys.1996. « Maisons de guerre, maisons de paix » *Continuité*, no 67 (hiver), p.27

SIJPKES, Pieter.1996. « Une architecture de l'essentiel » *Continuité*, no 67 (hiver), p.18

Publications gouvernementales

Montréal, Ville de Montréal. Avril 2004. *Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, Version préliminaire, Montréal au premier plan*. Rédigé par un collectif d'auteurs. Montréal.

Montréal, Ville de Montréal, Arrondissement Mercier—Hochelaga-Maisonneuve. 2003. *Programme particulier d'urbanisme du site de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine / Études urbaines*, rédigé par Christian Thiffault Architectes & l'Atelier B.R.I.C./ Baird, Racine, Architectes et Urbaniste. Montréal. 69p.

Montréal, Ville de Montréal et ministère des affaires culturelles du Québec. 1992. *Les maisons de Montréal*. Rédigé par LEDUC, Maryse et MARCHAND, Denis. Montréal. 40 pages.

Québec, Ministère des Affaires municipales, Direction générale de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.1995. *La prise de décision en urbanisme*, rédigé par CARON, Alain, BELGUE, David et DIGUER, François. Québec. 265p.

Cartographie

Documents consultés à la Bibliothèque nationale du Québec.

Goad, Chas. E. (Charles Edward), 1848-1910
Montréal, Qué. / by Chas. E. Goad
Montreal, 1914

Hopkins, H.W. (Henry Whitmer), 1838-1920
Atlas of the City and County of Québec: from actual surveys... / by... H.W. Hopkins...
[S.I.], 1879
1 atlas (21 pl.)

Jobin, André, 1786-1853
Carte de l'Île de Montréal
1834

Pinsonault, A.R.
Atlas of the Island and City of Montréal and Ile Bizard / by A.R. Pinsonault [Montréal?], [1907]1
atlas (2, 62 pl.)

Sicotte, L.W. (Louis-Wilfrid), 1838-1911
Plans officiels des comtés d'Hochelaga et Jacques Cartier
[1876]

Underwriter's Survey Bureau Limited.
Insurance Plan of the City of Montreal,
Montréal, Qué.
Montreal, 1953

Underwriter's Survey Bureau Limited.
Insurance Plan of the City of Montreal,
Montréal, Qué.
Montreal, 1972